

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MALANGE

Nombre de membres		
Afférents CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	10	9

SEANCE ORDINAIRE DU 08 juillet 2025

L'an deux mil vingt cinq, le huit juillet à dix-neuf heures³⁰ le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur **GUIBELIN Hervé**, Maire.

Délibération – 026.2025 -

Présents : Hervé GUIBELIN, Elfi BARBARIN, Martine BARBIER, Ludovic BRASSEUR, David CHECHILLOT, Pascal COURDEROT, Emilie PARROT, Antoine PRIEUR-DREVON

Date de convocation
27 juin 2025

Absents excusés : Stéphanie BLANCHON GRENOT, Mathias GIRARDIN qui donne pouvoir à Antoine PRIEUR-DREVON

Date de l'affichage
11 juillet 2025

Absent :

Secrétaire de séance : Pascal COURDEROT

Devis plaques columbarium

Vu les devis demandés concernant la fourniture de plaques à fixer sur les portes du columbarium afin que celle-ci ne soit plus gravée directement par les familles et évitant ainsi les frais de ponçage des portes à chaque reprise de concession par la commune,

Vu la nécessité de commander 24 plaques soit 2 par emplacement,

Considérant les devis reçus de la marbrerie BOUCON proposant des plaques en granit à 22€ TTC la plaque et ceux des pompes funèbres TANIÉRIER proposant des plaques en granit à graver à 35€ la plaque ou à 65€ TTC la plaque avec les gravures à la charge de la commune,

Le Conseil Municipal, après avoir échangé, par 9 voix pour, retient le devis de l'entreprise BOUCON pour un total de 528€ TTC pour 24 plaques.

Conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus

Le secrétaire,
Pascal COURDEROT

Le Maire,
Hervé GUIBELIN



Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le 11/07/2025



ID : 039-213903081-20250708-2025_D026-DE

